

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD473

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 51 DUODECIES

À l'alinéa 20, après le mot :

« bassins »,

insérer le mot :

« maritimes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.